

# J'ai un cas confirmé de COVID-19 dans mon association

**1** En l'absence de port de masque, fermeture conseillée du créneau pendant une durée de 7 jours après le dernier contact avec le cas.

**2** Réalisation d'un contact-tracing (liste de toutes les personnes ayant été en contact avec la personne positive) et leur indiquer la marche à suivre :

Plus de 12 ans

Schéma vaccinal complet

NON

RÉALISER IMMÉDIATEMENT UN TEST DE DÉPISTAGE (RT-PCR OU TAG)

ISOLEMENT STRICT PENDANT 7 JOURS après le dernier contact avec le cas positif puis réaliser un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique (TAG) 7 jours après le dernier contact avec le cas

OUI

Moins de 12 ans

Schéma vaccinal complet ou non

RÉALISER IMMÉDIATEMENT UN TEST DE DÉPISTAGE (RT-PCR OU TAG)

si ce dernier est négatif, réaliser 2 autotests 2 jours et 4 jours après la date du dernier contact avec le cas.

PAS D'ISOLEMENT OBLIGATOIRE\*

**3** Informer l'ARS du cas positif à : [ars-ara-contact-tracing@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-contact-tracing@ars.sante.fr)

\*Les cas contacts vaccinés et les enfants de moins de 12 ans ne sont pas soumis à un isolement obligatoire mais doivent strictement respecter les mesures barrières pendant 7 jours après le dernier contact avec le malade et notamment : limiter les interactions sociales, en particulier dans les établissements recevant du public où le port du masque n'est pas possible; éviter tout contact avec des personnes à risque de forme grave même si elles sont vaccinées ; porter un masque de catégorie 1 dans l'espace public; si le cas fait partie du même foyer : porter un masque au domicile.